

C'est de la que partit pour la prison et l'échafaud l'infortuné vétillard Charles Latour de la Filolie, père de onze enfants, exécuté par le tribunal révolutionnaire à Brive, en février 1794.

Il y avait aussi à Brignac, dans le siècle précédent, des Gcoffre de Lafeuillade, qui se rattacheait sans doute aux Geoffre de Chabrignac, déjà vus à Beynat, qui se disaient siéurs de Brignac. C'étais le cas, par exemple, de Marc-Antoine de Chabrignac, baron de Beynat et de Marçay, puisque ceux-ci se rattacheait aussi à Brignac. C'étais également, dans le siècle précédent sans doute aux Geoffre de Chabrignac, « ci-devant noble de Brignac, âgé de près de 60 ans, peu fortuné, ayant été châtelain de la Chabrié, et femme et trois enfants ».

Le caractère de la Chioche, gémomme maîtrisent Astyle Charles Gobert, est de la paroisse de Manasc, où nous en reparlerons ; mais là chapelle en est celle de Brignac. Aussi le cure de cette paroisse, sur autorisation de Mgr Degechau, a-t-il, en octobre 1879, solennellement bénit cette chapelle, avec sa cloche et son caucan, destiné à recevoir les restes de M. Charles Gobert et de sa famille.

L'abbaye de Tulle avait autrefois sur les limites de la paroisse, du côté paroissial de Mansac, à Chassac ou Chachat (*Cupicatum*), une autre chapelle, dédiée à saint Léger, qui n'était que celle en 1115 et 1154, mais qui fut privée ou prélevée par la suite : l'évêque de Tulle y nomma en 1743 et 1752, Eustorgé, évêque de Limoges, du conseil de son chapitre, en autorisa le don, qui semble avoir été fait en 1110 par un prêtre de Mansac. Bernard et Eble de Terrasson donnèrent les droits qu'ils possédaient. Le fils de Pierre de Terrasson, qui en avait le tiers, céda aussi sa part. Guy d'Ayen et son frère Hélie, qui en tenait quelques chose du chef de Crevie, sa femme, firent même concession. Ce fut également le fait des Gausbert, de Mansac, et d'un Gouffier qui devait être d'Issandon. Enfin, Bertrand de Chabannes (Ayen) et Geoffroy Bernard, son oncle, ajoutèrent un mas dans le village même. L'évêque de Limoges avait retenu sur la chapelle trois deniers de syndic de deux sols de parade : ce qui explique peut-être pourquoi, dans des temps fort éloignés de ces origines, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, son successeur et l'abbé de Saint-Martin de Limoges obtut quelques-uns nommés au bénéfice.

Villages et hameaux de Brignac : Azemirac, la Bélinerte, Belmont, la Bortie, le Bos, la Cabane (deux), Caseneuve, la Cave, le Cayre, la Chambon, la Charbrie, la Chambre haute et basse, Chachat, Chaudriou, le Chambon, Combe-Mencue, la Combette, la Chalvigne, la Come, la Combé-Haut, la Foulade, la Forêt, Froidefou, Lassière, la Mansonne, le Mas, Mauzy, le Moulin-Bouza, Naguez, Ordis, la Peyrade, la Pélude, la Planche, Port-du-Fax, le Pouget haut et bas, Pouillac, Prémarel, Pressol, Rotissoir, Rochefinac, le Rouvet, la Sigurde, la Tour de l'Age, la Tuille, Vergnac, les Vergnac.